

Mali

Mohamed Khattali

Parmi les peuples identifiés comme autochtones au Mali figurent les Touaregs. C'est un peuple berbère vivant dans le Sahara central entre le Mali, le Niger, le Burkina Faso, l'Algérie et la Libye. Au Mali, dont la population est de 11 716 829 habitants, ils représenteraient avec les Maures environ 10 % de la population. Ils vivent au Nord dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal qui totalisent à elles seules les 2/3 de la superficie du pays qui est de 1241021 km². Leur langue est le Tamasheq.

Traditionnellement, ils sont nomades et pratiquent surtout l'élevage des dromadaires et des petits ruminants. Ils pratiquent un peu le commerce en troquant la viande du gibier et des dromadaires ainsi que du sel gemme contre des dattes, de l'étoffe, du thé, du sucre et des denrées alimentaires.

Ils se caractérisent des autres peuples écumant le Sahara par leur mode de vie et leur culture dont le dromadaire est un élément distinctif important.

La Constitution du Mali reconnaît de la diversité culturelle et le Pacte national reconnaît la spécificité des régions touarègues. En plus, les textes sur la décentralisation donnent des compétences aux élus locaux, tout en omettant, cependant de transférer les ressources nécessaires à les assumer.

Au cours de l'année écoulée, deux événements importants ont marqué le Mali dans son ensemble et les touaregs en particulier : les élections et les développements de la rébellion touarègue..

Les élections

Cette année 2007 a été une année d'élection au Mali. Il y a eu :

- Les élections communales ont débouché sur l'élection des membres du haut conseil des collectivités territoriales. Cette

institution de la république qui conseille l'Etat sur la gestion des collectivités territoriales et tout développement local ou régional (i) enregistre la même participation des touaregs que la législature précédente en termes de nombre. Son président, Oumarou Ag Mohamedou -un touareg- est reconduit. Les chefs de l'Alliance du 23 mai pour le changement (ADC) y sont membres – Iyad ag Ghali, le chef de l'ADC, y est réélu et Ibrahim ag Bahanga, devenu ensuite chef de l'actuel dissidence armée, y fait son entrée pour la première fois.

- Les élections présidentielles : Lors du forum sur le développement de la région de Kidal tenu en mars dernier, le chef de l'Etat avait fait campagne auprès des touaregs de cette région. Il y avait confié la responsabilité de ladite campagne au porte-parole de l'ADC, Ahmada ag Bibi, pour ainsi confirmer la réconciliation avec les ex-insurgés. Ceux-ci ont voté pour lui à 85% contre moins de 1% en 2002. Les touaregs en votant en masse pour lui espéraient qu'ayant signé les Accords d'Alger, le Président ATT une fois réélu s'investirait pour leur mise en œuvre comme il l'avait promis.
- Les élections législatives : les résultats définitifs des élections parlementaires, caractérisées par une faible participation de 32,29 %, ont été proclamées par la cour constitutionnelle le 11août dernier. Avec 113 députés sur les 147 que compte l'hémicycle, l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP) -qui rassemble les partis politiques du camp présidentiel- remporte une écrasante victoire. Les Touaregs y sont élus avec la même proportion que la législature précédente (10 députés sur 147) avec le même niveau de responsabilité (Assarid ag Imbarkawan est réélu deuxième vice- président de l'Assemblée nationale). La seule nouveauté pour les Touaregs est l'élection –dès le premier tour- d'Ahmada ag Bibi porte parole de l'ADC et signataire des Accords d'Alger. Ce qui fait espérer à beaucoup que la question Touarègue sera désormais au centre des débats. En effet, pour la première fois dans l'histoire du Mali, un député ose déclarer publiquement –et à Bamako !- qu'il est rebelle et fier de l'être et que la rébellion

n'est pas un crime mais une forme permettant de revendiquer ses droits. Ahmada ag Bibi a appelé le Sud à accepter de partager les responsabilités et les ressources avec les habitants du Nord (ii). Voilà une franchise qui sort des sentiers battus de l'Assemblée nationale!

Ces élections ont débouché sur la formation du gouvernement le 3/10/2007 avec la nomination d'un ministre touareg (iii) et d'un autre maure.

En nommant Agatam ag Alhassan, un touareg, au gouvernement, ancien rebelle du Front populaire de Libération de l'Azawad rentré dans les rangs depuis 1991, le président semble couper court aux accusations de marginalisation des Touaregs qui depuis la démission du Premier ministre Ag Hamani étaient absents du Gouvernement. Malgré cet acte de réconciliation, les Touaregs de la région de Kidal - fer de lance de toutes les rebellions (iv)- pensent que le président les a écartés de l'exécutif pour leur signifier qu'ils ne sont désormais plus les interlocuteurs touaregs privilégiés par le pouvoir et que désormais ceux qui ont opté pour la paix et y sont restés fidèles ont la voix au chapitre.

La conclusion qu'on peut en tirer est que le Président tente de faire émerger un *leadership* au sein des Touaregs qui puisse concurrencer pour ne pas dire supplanter les Touaregs de Kidal, jugés irréductibles rebelles : Les autres touaregs sont représentés au plus haut niveau (le Ministre de l'Environnement et le 2e Vice-président de l'Assemblée nationale pour ceux de la région de Gao ; Président du Haut conseil des collectivités territoriales pour ceux de la région de Tombouctou).

La rébellion d'Ag Bahanga

Les 26 et 27 août dernier, une partie de l'Alliance démocratique pour le changement (ADC), dirigée par Ibrahim Ag Bahanga, prend 40 otages civils et militaires et réclame l'application des Accords d'Algerv ; Elle se réfugie dans les montagnes et mine les routes. Des médiations internes menées d'abord par Iyad ag Ghali, chef de l'ADC et ensuite par Alghabbas ag Intalla, député de Kidal aboutissent à la libération de certains otages. Les algériens et libyens mènent de bons

offices confidentiels grâce auxquels seize autres otages viennent d'être libérés ce samedi (29/12/2007)^{vi} et remis aux autorités maliennes suite à un accord confidentiel, les autres le seraient après le retrait de l'armée de Tinzawatan.

Il faut dire que le contexte international de cette rébellion (sa connexion avec celle du Niger et du Tchad, les accords qui se nouent entre les Etats riverains du Sahara pour la discréditer et la combattre) ne sera pas détaillé ici compte tenu du caractère très bref de cet article. (vii).

Les insurgés, eux, réclament l'application intégrale des derniers accords d'Alger, notamment les volets relatifs au retrait de l'armée des villes de Kidal et de Tinzawatan (village au milieu duquel passe la frontière algéro-malienne) et au développement de la région de Kidal. Sur ces deux points, il faut reconnaître que les engagements des autorités n'ont pas été tenus : des renforts de l'Armée dirigés par le Colonel Tekni ag Intikène continuent de sillonner la région ; le Fonds de développement institué suite au forum de Kidal n'a jusqu'à présent enregistré que quelques miettes accordées par le Mali et l'Algérie^{viii} et l'effet au niveau de la région est quasi-nul.

Cependant, le Pays vient de sortir d'une longue période électorale ; plus de temps aurait dû être donné au gouvernement pour l'application de ces accords, argumentent les Touaregs modérés. Ensuite, quelques soient les griefs de la dissidence, elle aurait dû éviter le recours aux pratiques étrangères au code de l'honneur, aux droits de l'homme et à la morale à savoir : la prise d'otages et la dissémination des mines antipersonnel. Les formes d'actions auraient dû se faire à travers les institutions d'autant plus que la liberté d'opinion est une réalité au Mali.

L'usage de moyens disproportionnés par la dissidence a causé d'énormes torts à l'image des touareg. Pour la première fois, la prise d'otages, les mines antipersonnel, les drogues et l'extrémisme religieux écument le Sahara touareg ; chose tout à fait inquiétante. Les touareg y perdent en crédibilité à plusieurs niveaux. D'abord, ces fléaux sont criminalisés par les conventions internationales et exécrés par la communauté internationale et leur association au nom des touaregs risquent de porter un sérieux coup à l'image de ces derniers. Poser des mines antipersonnel au sein de sa propre population –dont les victimes sont d'innocents civils- écorche l'image de la rébellion

auprès des Touaregs eux- même : d'où d'ailleurs les distances prises vis-à-vis de la dissidence d'Ibrahim ag Bahanga par le porte- parole de l'ADCix et par les représentants des communautés touarègues des trois régions.

Les touareg de Kidal sont désormais divisés en deux groupes : celui mené par les Idnans et Tghat Mallat s'est publiquement démarqué de la rébellion par la voix de l'ancien ministre Mohamed ag Erlafx, tandis que celui mené par les Iforas dont sont issus les principaux chefs rebelles ne l'a fait que du bout des lèvres (xi).

Les populations, elles, souffrent dans leur chaire : Tout développement de la région est suspendu. Il y a comme une mise en quarantaine de la région qui ne dit pas son nom.

La circulation est entravée par les mines antipersonnel, les éleveurs ayant peur de heurter eux ou leurs animaux ces engins de la mort ; plus d'une dizaine y ayant déjà laissé leur peau (xii). Devant le manque d'emploi décrié par les jeunes (xiii), ces derniers seront à ne pas douter tentés par les gains faciles : le commerce des narcotiques et des armes.

Le plus grand danger est que ce quatuor infernal de mines, de drogues, de fanatisme et d'armes -étranger à la région jusqu'à une date récente- risque malheureusement de s'enraciner et faire perdre les repères aux touareg en jetant de l'ombre sur leurs légitimes revendications au développement et à la préservation de leurs spécificités culturelles.

Les populations sont aussi en prise avec d'énormes difficultés qui ont pour nom: la flambée des prix, le manque d'emploi, la présence ostentatoire des forces de sécurité, un climat de ni paix ni guerre qui fait qu'il n'y a presque pas d'action de développement.

Perspectives

Il faut dire que les donateurs ne se bousculent pas aux portes du fonds de réinsertion dont l'alimentation et une bonne gestion par les touaregs eux-mêmes créerait de l'emploi pour les jeunes et les dissuaderait donc de s'adonner au commerce des narcotiques, de la contrebande ou de former des dissidences.

Bien que la sagesse avec laquelle le gouvernement malien gère cette crise est saluée par beaucoup, il y a des aspects inquiétants : on a

tendance à diviser les Touaregs entre loyalistes et rebelles (l'armée malienne chargée de traquer les dissidents est commandée par deux officiers supérieurs anciens rebelles Touaregs eux aussi^{iv}) ; la formation d'une union sécuritaire avec les pays sahélo sahariens rappelle l'exécration approche sécuritaire qui prévalait dans la gestion de cette question sous les anciens régimes dictatoriaux de Moussa Traoré, Ali Cheibou et Chadli ben Djedid ; coller l'image de terroristes et de narcotrafiquants aux touaregs et faire d'eux l'ennemi public n°1 de la communauté internationale est une autre forme sournoise de liquider un peuple autochtone aux revendications pourtant légitimes.

Projets de barrages

Le Mali et le Niger viennent d'obtenir le financement de deux grands barrages. Celui du Mali est à Taoussa et permettra d'irriguer la plaine du Tilemsi, entre Gao et Kidal, sur plus de 100 Km. Ce projet bien que vital pour le Mali aurait des conséquences pas obligatoirement positives pour les Touaregs : les pâturages seront réduits au profit de l'agriculture ; les cultivateurs viendront certainement d'autres communautés et les touaregs seront envahis et à moyen et long termes absorbés démographiquement car peu nombreux, car ils sont en plus monogames, contrairement aux autres communautés qui sont polygames.

ⁱ Article 99 de la Constitution du Mali

ⁱⁱ Déclaration du député Ahmada ag Bibi à l'atelier sur la sécurité, la stabilité et le développement dans l'espace sahélo saharien organisé à Bamako, les 30 novembre et 1^{er} décembre 2007, par le Front pour la démocratie et la République (FDR) ; dans le journal « le Républicain » du 03/12/07, sur <http://www.maliweb.net/news.php?CID=179&act=cat>

ⁱⁱⁱ Communiqué du Conseil des Ministres du 21 novembre 2007 ; in le quotidien national l'ESSOR, n° du 22/11/2007, publié par l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP).

^{iv} Celle de 1963 était menée par Alladi Ag Alla, celle de 1990 et de 2006 par Iyad Ag Ghali et la toute dernière dissidence par Ibrahim Ag Bahanga, tous de la région de Kidal

^v Selon Hama ag Sidahmed porte-parole de la dissidence ; in le quotidien algérien « Alwatan du 9 septembre 2007

^{vi} Reuter, le 29/12/2007 à 22h 05 TU

^{vii} Ils viennent d'en libérer 16 aux termes d'un accord confidentiel

^{viii} 1,75 millions de dollars américains, voir la visite du président malien à Alger
24/11/2007, sur [www. aljazeera.net](http://www.aljazeera.net)

^{ix} AFP, journal du 31/08/2007

^x

^{xi} Déclaration à la presse d'Ahmada ag Bibi, l'Indépendant du 31/08/2007 sur le site
de [www. maliweb](http://www.maliweb)

^{xii} Dix civils tués par une mine dans le nord du Mali, voir AFP du 30 Août 2007

^{xiii} L'aube du 15/11/2007

^{xiv} Les colonels Elhaji Gamou et Tekni Ag intikène

Mohamed Khattali est avocat. Il est le secrétaire général de l'Association Synergie et Action au Mali et expert indépendant membre du Groupe de travail pour les peuples et communautés autochtones de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples.